

Cette séance s'est tenue exceptionnellement à la salle d'animation rurale, en raison des mesures générales nécessaires pour faire face à l'épidémie de Covid19 dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire.

Présents : Jean-Christophe FARJON - Agnès MERLE - Ghislaine DUVIGNAU - Hervé MICHEL - Hélène CHARBONNIER - Amélie CHARRETIER - Odile COQUILLART - Suzanne DUBOEUF - Yves GIBERT - David LAVAL - Huguette NALIN - Frédéric RAMBOUR - Corinne ROCHAND - Murielle ROMAGNY - Jean-Claude VALLET
Sans spectateur

Monsieur le Maire propose de rajouter une question à l'ordre du jour : la modification de la régie de recettes

Validation du compte rendu du conseil municipal du 4 novembre 2020

Suzanne DUBOEUF demande une modification du compte rendu.

Modification de la régie de recettes

Une régie a été créée en 2017 pour toutes les recettes inférieures à 15 €. L'acte constitutif prévoyait un dépôt « au minimum chaque trimestre », au Trésor public de Chazelles (pour les chèques) et St Galmier (pour les espèces). Il est souhaitable de modifier la fréquence des versements et de la fixer « au minimum une fois par an ». A l'unanimité, le Conseil Municipal approuve cette modification.

Budget lotissement : écritures de transfert à passer entre budget communal et nouveau budget lotissement

Lors du vote du budget général 2020, une avance au budget lotissement a été votée pour 130.000 €. Le remboursement de cette avance au budget communal, se fera au fur et à mesure en fonction des encaissements des ventes des lots. A l'unanimité, le Conseil Municipal approuve cette avance au budget lotissement et les modalités de remboursement.

Par ailleurs, les dépenses d'acquisition du terrain ainsi que les frais et honoraires correspondant, ont été payées sur le budget communal, en 2019. Ces écritures comptables sont à transférer sur le budget du lotissement, en 2020. A l'unanimité, le Conseil Municipal approuve ces transferts sur le budget lotissement.

Adhésion au service « Pôle santé au travail »

Les visites médicales du personnel communal sont assurées par le Pôle Santé au Travail, créé par le Centre départemental de gestion de la fonction publique territoriale de la Loire. Le renouvellement de l'adhésion est établi du 1^{er} janvier 2021 au 31 décembre 2023. Le coût, pour 2021, est fixé à 94 € par agent, dont 7 € de participation aux frais de gestion. A l'unanimité, le Conseil Municipal approuve l'adhésion au Pôle Santé au Travail.

Demande de subvention pour les travaux de voirie 2021

En projet pour 2021, la VC14 reliant la Chenevarie à la route d'Estaing. Cette partie non goudronnée est utilisée principalement par les riverains, les agriculteurs et le facteur. Une estimation des travaux a été demandée et s'élève à 61 435,00 € HT soit 73 722 € TTC. Une demande de subvention sera faite au Conseil départemental, approuvée par 14 Voix POUR et 1 ABSTENTION.

Demande de subvention « solidarité » pour la construction du préau à la Croix de Mission

Le projet de la construction d'un préau, sur la parcelle AB140, propriété récente de la Commune, s'élève à 19 814,20 € HT. Un dossier de demande de subvention est à déposer auprès du Département, au titre de l'enveloppe de solidarité. A l'unanimité, le Conseil Municipal approuve cette demande de subvention.

Décisions modificatives sur le budget

Ghislaine DUVIGNAU présente les ajustements nécessaires aux prévisions du budget communal. A l'unanimité, le Conseil Municipal approuve les virements de crédits suivants :

SECTION DE FONCTIONNEMENT

Libellé	Montant	N° chapitre
DEPENSES	-1 600 €	Dépenses de fonctionnement imprévues 022
DEPENSES	300 €	Charges de personnel 012
DEPENSES	1 300 €	Atténuation de produits 014

SECTION D'INVESTISSEMENT

Libellé	Montant	Sur le compte - opération
DEPENSES	-13 400 €	21318-151 Aménagement Centre bourg
DEPENSES	3 300 €	2188-114 Achat matériel
DEPENSES	7 800 €	2151-140 Voirie
DEPENSES	2 300 €	2183-147 Informatique école

QUESTIONS DIVERSES :

Monsieur le Maire	<p><i>* informe de la lettre de remerciements de l'Association de Chasse pour la subvention de 150€ attribuée pour participer à la destruction des pigeons nuisibles.</i></p> <p><i>* fait part de la demande de l'Auberge pour une remise de loyer car suite à la fermeture des commerces, le Gouvernement a promis des crédits d'impôts aux bailleurs. Mais la commune ne peut pas prétendre à ces crédits d'impôts. La question sera mise à l'ordre du jour du conseil de janvier.</i></p> <p><i>* indique que le repas du CCAS n'aura pas lieu en raison de la crise de COVID. Mais les habitants âgés de plus de 69 ans recevront un colis composé par Gamm Vert : 17 colis doubles pour les couples et 24 simples seront distribués avant Noël.</i></p> <p><i>* dit que la CCMDL avait lancé un appel à projet, sur la mobilité douce et les déplacements à pied ou vélo, 14 communes étaient candidates et 3 ont été retenues : Virigneux avec Chambost et Ste Foy. Un bureau d'études fera des études gratuitement, (financé par la CCMDL) sur nos projets : accès piétons de la salle des fêtes au lieu-dit l'Hopital, liaison entre Lotissement du Verger et Centre bourg.</i></p> <p><i>* fait savoir qu'il a négocié, pour le chauffage de la salle des fêtes, le tarif d'abonnement du gaz car le prix était variable alors qu'il sera fixe sur 2 ans.</i></p> <p><i>* informe qu'une réflexion sur le cimetière devra être menée. Il a été demandé par un habitant si des tombes végétalisées seraient acceptées. L'installation d'un colombarium a été également évoqué (chiffré à 7653€ TTC).</i></p> <p><i>* souligne que dans le cas d'un appel à projet « ENIR » (écoles numériques innovantes et ruralité) de l'Inspection Académique, un reliquat de 3000€ de subvention nous est attribué et permettra de payer en partie des ordinateurs portables pour l'école.</i></p> <p><i>* dit que la distribution des sacs poubelles est prévue samedi 6 février, de 9h à 12h en Mairie.</i></p> <p><i>* évoque le double scrutin de 2021, élections Départementales et Régionales, la date n'est pas encore connue car prévue en mars mais certainement reportée en juin,</i></p> <p><i>* explique qu'il a participé au tirage au sort, avec le Conseil de Développement de la CCMDL, pour désigner 10 femmes et 10 hommes Virignères électeurs, comme dans chacune des 32 Communes. Après accord des intéressés, un 2^e tirage au sort retiendra les 24 personnes qui composeront ce Conseil de Développement, chargé de proposer diverses actions à la CCMDL.</i></p> <p><i>* informe du report en 2022 du recensement de la population, en raison de la crise sanitaire.</i></p> <p><i>* fait état du passage de la caméra thermique dans les bâtiments communaux en vue d'économies d'énergie.</i></p> <p><i>* précise que les vérifications annuelles de sécurité ont été faites, sur les jeux à l'école, le city stade, les extincteurs, les installations électriques des bâtiments, la chaudière à l'école, le chargeur du tracteur.</i></p> <p><i>* donne le compte rendu de la commission des Maires de la CCMDL</i></p> <p><i>* apporte une réponse à la question de Murielle ROMAGNY, posée à la précédente réunion, au sujet de la vitesse excessive sur la route de Meys : des panneaux d'entrée de village seront installés, limitant à 50 km/h alors qu'un ralentisseur serait arraché au déneigement.</i></p> <p><i>* informe que la SPA s'est déplacée plusieurs fois, pour de la maltraitance d'animaux supposée mais pas avérée.</i></p> <p><i>* annonce la cérémonie de Ste Barbe restreinte à st Martin dimanche 13 décembre à 11h.</i></p> <p><i>* fait part des demandes d'urbanisme.</i></p> <p><i>* dit qu'il a signé avec les élus de la CCMDL une lettre de soutien aux restaurants.</i></p>
--------------------------	---

	<i>* donne les dates des réunions du conseil municipal, en 2021, fixées le 3^e mercredi de chaque mois sauf en aout.</i>
Agnès MERLE	<i>* donne le compte rendu du conseil d'école du 6 novembre : le port du masque est bien accepté par les enfants, la limitation du brassage des élèves est respectée car ils ne se croisent pas. * fait le compte rendu de la commission enfance et jeunesse de la CCMDL : pour le périscolaire, la CAF maintient ses versements, pendant le COVID, alors qu'habituellement si les heures sont réduites, le versement est diminué.</i>
Ghislaine DUVIGNAU	<i>* informe que Jacky et Alexis ont enlevé les arbustes du monument aux morts. la commission fleurissement se réunira mercredi 16 décembre à 16h, avant la nuit, pour envisager le reste des travaux : faut-il conserver la haie ou pas, retient-elle le ballon de l'école ?</i>
Hervé MICHEL	<i>* annonce qu'à Estaing, la dalle est faite et l'abri-bus sera posé la semaine prochaine. * indique que l'entreprise Vermare va intervenir bientôt, sur le chemin de la Rivière suite au déracinement d'un arbre. * fait le compte rendu de la commission gestion des déchets de la CCMDL. Ce budget doit s'équilibrer et le déficit sera comblé en partie par la hausse de la redevance : elle passera de 66 € en 2020 à 69€ en 2021 par part. Le projet de la redevance incitative est abandonné. * a accompagné les agents de collecte sur la tournée de la commune, durant 2h. La commission voirie est chargée d'étudier la tournée, dans le but de réduire les coûts de collecte demandés par la CCMDL.</i>
Yves GIBERT	<i>* souligne l'importance de la communication sur l'Echo pour sensibiliser sur les poubelles.</i>
Huguette NALIN	<i>* fait le compte rendu de la commission tourisme et loisirs de la CCMDL : les 2 piscines présentent un déficit. Nos 2 chemins de randonnées balisées sont à répertorier à l'office du tourisme et leur descriptif serait à remettre à jour, en précisant les nouveaux n° de maisons.</i>
Murielle ROMAGNY	<i>* fait le compte rendu de la commission solidarités de la CCMDL : il est important de faire connaître les missions des 2 MSAP (Maison de Services Au Public) de St Laurent et St Symphorien. Odile COQUILLART souligne la proximité de celle de Chazelles.</i>
Odile COQUILLART	<i>* interpelle sur le manque d'entretien des chemins pédestres : 2 passerelles sont en mauvais état et des chemins auraient besoin d'entretien.</i>
Suzanne DUBOEUF	<i>* fait le compte rendu de la commission transition énergétique de la CCMDL : avec le plan climat énergie, la consommation individuelle et collective d'énergie doit être réduite et la production d'énergie est à encourager. * présente CEPOS, commune à énergie positive, et les actions à mener de 2019 à 2025.</i>
David LAVAL	<i>* fait le compte rendu des commissions bâtiments et forêts de la CCMDL, * donne le compte rendu du SIEMLY et indique que SUEZ va contrôler le débit des 32 poteaux incendie installés sur notre Commune.</i>

Prochain Conseil Municipal : Mercredi 20 janvier 2021 à 20H30, lieu non défini en fonction de l'actualité sanitaire

Jean-Christophe FARJON, Maire.



(Handwritten signature)